

Accès au crédit et inclusion financière : étude des associations de microcrédit et des petites exploitations agricoles familiales de Chtouka Ait Baha

Access to credit and financial inclusion: A study of microcredit associations and small family farms in Chtouka Ait Baha.

Auteur 1 : HSSOUNE Abdelkarim.

Auteur 2 : AMGHAR Ahmed.

HSSOUNE Abdelkarim, (Docteur en économie)

Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences économiques

Faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'Agadir

Université Ibn Zohr - Maroc

AMGHAR Ahmed, (Docteur en économie)

Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences économiques

Faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'Agadir

Université Ibn Zohr - Maroc

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : AMGHAR .A & HSSOUNE .A (2025) « Progrès technique et les ressources en eau face au problème des changements climatiques : analyse théorique », African Scientific Journal « Volume 03, Num 28 » pp: 0964 – 0987.

Date de soumission : Décembre 2024

Date de publication : Février 2025



DOI : 10.5281/zenodo.14989153
Copyright © 2025 – ASJ



Résumé

Cette étude explore l'accès au crédit et l'inclusion financière des petites exploitations agricoles familiales de la province de Chtouka Ait Baha, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle des associations de microcrédit (AMC). Une approche méthodologique mixte a été adoptée, combinant des données quantitatives obtenues via un questionnaire structuré administré à un échantillon de 296 exploitations agricoles familiales, et des données qualitatives collectées lors d'entretiens semi-directifs. L'analyse révèle que, bien que les agriculteurs sollicitent des crédits principalement pour financer leurs activités agricoles, une part non négligeable des fonds est détournée vers des besoins immédiats et non générateurs de revenus. Par ailleurs, malgré un taux de remboursement global satisfaisant, les critères stricts d'éligibilité, les exigences en matière de garanties et des délais de remboursement, souvent inadaptés aux cycles de production, représentent des obstacles majeurs à l'accès au financement formel. Ces résultats soulignent l'importance d'un accompagnement renforcé et de l'adaptation des produits financiers aux réalités rurales, afin de stimuler le développement durable et réduire la pauvreté dans la région.

Mots clés : Accès au crédit, association de microcrédit, développement rural, inclusion financière, microfinance, petite exploitations agricole familiale.

Abstract

This study investigates credit access and financial inclusion among family farms in the province of Chtouka Ait Baha, with a specific focus on the role of microcredit associations (MCA). A mixed-methods approach was adopted, combining quantitative data obtained through a structured questionnaire administered to a sample of 296 family farms, and qualitative data collected through semi-structured interviews. The analysis reveals that although farmers primarily seek credit to finance their agricultural activities, a significant portion of the funds is diverted towards immediate, non-income-generating needs. Furthermore, despite generally satisfactory repayment rate, strict eligibility criteria, collateral requirements, and repayment schedules that do not align with agricultural production cycles constitute major barriers to access formal financing. These findings highlight the need for enhanced support and the adaptation of financial products to local rural realities, in order to foster sustainable development and reduce poverty in the region.

Keywords: Credit access, family farming, financial inclusion, microcredit association, microfinance, rural development.

Introduction

L'agriculture familiale représente le socle du développement rural et joue un rôle clé dans la sécurité alimentaire et l'économie locale, notamment dans des régions rurales comme la province de Chtouka Ait Baha au Maroc. Cette région, riche de traditions agricoles, est confrontée à des défis socio-économiques majeures, qui touchent particulièrement les petites exploitations familiales. Ces exploitations, caractérisées par des ressources limitées et une grande vulnérabilité aux aléas climatiques et économiques, doivent continuellement s'adapter pour maintenir leur compétitivité.

Dans ce contexte, l'accès aux services financiers adaptés – qu'il s'agisse de microcrédit, d'épargne ou d'assurance – constitue un levier indispensable pour soutenir les investissements agricoles, moderniser les pratiques et renforcer la résilience des exploitations familiales. Cependant, l'accès au financement demeure limité. De nombreux agriculteurs se tournent vers des sources de financement informelles (Hssoune & Adaskou, 2024b), en raison des obstacles liés aux garanties exigées, aux taux d'intérêts élevés et à un manque d'information sur les opportunités de crédit.

Les associations de microcrédit (AMC) jouent un rôle prépondérant dans la promotion de l'inclusion financière, mais leur intervention reste encore insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins des petites exploitations agricoles familiales. Les montants accordés par les AMC couvrent souvent moins de 30% des besoins en fonds de roulement (BFR), ce qui limite les capacités d'investissement et la modernisation des pratiques agricoles (Hssoune & Adaskou, 2024a).

Ainsi, cette étude s'intéresse à la problématique suivante : **Quels sont les défis et les opportunités liés à l'accès aux services des AMC pour les petites exploitations agricoles familiales de la province de Chtouka Ait Baha**, et dans quelle mesure ces services contribuent-ils à l'inclusion financière et au développement rural ?

L'objet de cette étude est de comprendre les dynamiques d'accès au crédit, d'identifier les obstacles rencontrés par les exploitants agricoles, et d'analyser l'efficacité des services offerts par les AMC. En outre, cette recherche cherche à évaluer l'impact de ces crédits sur le développement des exploitations agricoles familiales et à proposer des pistes d'amélioration pour rendre ces services plus accessibles et adaptés aux besoins locaux.

L'approche méthodologique choisie pour cette étude repose sur une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives, offrant ainsi une vision holistique des dynamiques d'accès au crédit et d'inclusion financière des petites exploitations agricoles familiales dans la province de

Chtouka Ait Baha. Cette approche mixte est fondée sur un positionnement épistémologique pragmatique, qui reconnaît la complémentarité entre les données objectives et les perceptions subjectives des exploitants agricoles. Le mode de raisonnement adopté est inductif et déductif. L'analyse quantitative permet de tester des hypothèses et de généraliser les résultats à une population plus large, tandis que l'analyse qualitative permet de générer de nouvelles hypothèses et de contextualiser les résultats dans les réalités locales. Cette complémentarité méthodologique renforce la validité et la robustesse des conclusions, en permettant une compréhension holistique des dynamiques financières dans la région.

Pour ce faire, l'article s'articulera autour des axes suivants : dans un premier temps, une revue de littérature permettra de contextualiser la microfinance et son rôle dans l'inclusion financière du secteur agricole. Ensuite, la méthodologie adoptée pour mener cette étude sera détaillée. La troisième partie présentera les résultats obtenus à travers une analyse approfondie des conditions d'accès au crédit, des montants accordés et de leur utilisation effective. Enfin, une discussion sera engagée pour proposer des pistes d'amélioration avant de conclure par une synthèse des principaux enseignements et recommandation pour une microfinance plus efficace et inclusive.

1. Revue de littérature

Cette revue de littérature se propose d'explorer les principes de base de la microfinance, son évolution, et son rôle dans l'inclusion financière des petites exploitations agricoles familiales. Elle s'appuie sur quatre cadres théoriques majeurs : la théorie d'agence, la théorie du capital social, la théorie des coûts de transaction et la théorie du signal, afin d'analyser les obstacles traditionnels à l'accès au crédit et les mécanismes par lesquels la microfinance peut surmonter ces défis. Enfin, cette revue met en lumière le contexte marocain de la microfinance, en examinant les réglementations, les statistiques et les réseaux de financement des AMC.

1.1. Principes de base de la microfinance

La microfinance repose sur des principes de base visant à favoriser l'inclusion financière des populations exclues du système financier traditionnel. Ces principes sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques des personnes à faible revenu, des micro-entrepreneurs et des petits exploitants agricoles, en leur fournissant un accès équitable à des services financiers et non financiers adaptés à leurs réalités économiques.

1.1.1. Définition et évolution de la microfinance

La définition de la microfinance est formulée différemment par plusieurs auteurs (Boyé et al., 2009; Karlan & Goldberg, 2007; Kinde, 2012; Ledgerwood, 1999; Lelart, 2006; Tehulu, 2013).

Cependant toutes ces définitions considèrent la microfinance comme la prestation d'une large gamme de services financiers formels, à petite échelle, destinés aux personnes pauvres et à faibles revenus qui sont systématiquement exclues du système bancaire. Ces produits couvrent principalement le crédit, l'épargne, le transfert de fonds et l'assurance.

Toutefois, en pratique, le rôle des opérateurs réunis sous la bannière de la microfinance dépasse, dans certains cas, l'intermédiation financière et englobe la fourniture d'autres services. C'est ainsi que Lelart (2006) propose une définition plus large de la microfinance en y ajoutant des services sociaux dont les emprunteurs ont besoin pour mieux gérer leurs activités génératrices de revenus. Ces services comprennent l'accompagnement, l'encadrement, le conseil et la formation. Partageant la même définition globale, Ledgerwood (1999) estime que la mesure dans laquelle une institution de microfinance (IMF) fournit chacun de ces services dépend du fait qu'elle adopte une approche minimaliste, c'est-à-dire qu'elle n'offre que l'intermédiation financière, ou une approche intégrée, qui assure à la fois l'intermédiation financière et la fourniture d'autres services.

1.1.2. Rôle des associations de microcrédit dans l'inclusion financière

Les AMC jouent un rôle essentiel dans l'inclusion financière des populations à faible revenus, qui peinent à accéder aux services bancaires classiques. Elles visent à fournir des solutions de financement adaptées aux besoins des micro-entrepreneurs, tout en contribuant à la réduction de la pauvreté et au développement économique local.

Dans le domaine agricole, l'action des AMC est particulièrement déterminante. Elles financent l'achat d'intrants, de matériel agricole et soutiennent les agriculteurs dans la gestion de leurs cycles de production. Cependant, malgré leur importance, les AMC font face à des défis majeurs, notamment en raison des conditions d'octroi des crédits, souvent caractérisées par des taux d'intérêts élevés et des exigences de garantie qui ne correspondent pas toujours aux réalités des petites exploitations agricoles familiales. Pour que ces institutions puissent pleinement jouer leur rôle, il est essentiel qu'elles adaptent leurs produits aux besoins spécifiques du secteur agricole en proposant des financements plus flexibles et accessibles, afin de permettre aux petits exploitants de renforcer leur résilience économique et d'améliorer leur productivité.

1.2. Contexte marocain de la microfinance

Au Maroc, la microfinance suit l'évolution mondiale du secteur en passant du microcrédit à la microfinance pour atteindre l'inclusion financière. Les associations de microcrédit marocaines ont la même mission : lutter contre la pauvreté en finançant des activités génératrices de revenus.

1.2.1. Réglementation et encadrement juridique du secteur

Le secteur de la microfinance au Maroc est strictement encadré par plusieurs lois qui ont progressivement structuré son développement. La loi 18-97 de 1999 a posé les bases de la microfinance en définissant le microcrédit et en régissant les activités des AMC. Elle a été complétée par la loi 58-03 en 2004, qui a élargi le champ d'intervention des AMC, et par la loi 34-03 en 2006, qui a placé ces institutions sous la supervision de Bank Al-Maghrib garantissant un meilleur contrôle de leurs opérations financières.

D'autres évolutions réglementaires ont permis d'adapter le secteur aux besoins des bénéficiaires. La loi 41-12 en 2012 a introduit la possibilité pour les AMC de se transformer en société anonymes agréées, leur permettant d'attirer davantage de capitaux et d'améliorer leur efficacité. La loi bancaire 103-12 en 2014 a quant à elle intégré les banques participatives (islamiques), ouvrant la voie à de nouvelles alternatives de financement adaptées aux préférences de certains bénéficiaires.

Enfin, l'augmentation du plafond du microcrédit à 150 000 dirhams en 2019 a permis d'adapter les services des AMC aux besoins croissants des micro-entrepreneurs et des exploitants agricoles, bien que des contraintes subsistent en matière de taux d'intérêt et de garanties exigées.

1.2.2. Statistiques récentes sur la microfinance au Maroc

Le secteur de la microfinance au Maroc a enregistré une croissance significative au cours des dernières années, malgré certaines fluctuations dues aux crises économiques et sanitaires.

En 2021, l'encours total des microcrédits a atteint 8,15 milliards de dirhams, enregistrant une croissance de 1,66 % par rapport à l'année précédente. Entre 2021 et 2022, cette tendance haussière s'est poursuivie avec une augmentation de 2,17%, atteignant 8,5 milliards de dirhams (FNAM, 2021). Cette évolution s'explique notamment par l'octroi de nouveaux crédits pour soutenir les bénéficiaires face aux impacts de la crise du Covid-19.

Toutefois, le nombre de clients actifs a légèrement diminué, passant de 868 070 en 2020 à 840 333 en 2021, soit une baisse de 3,2%. Cette diminution s'est accentuée au cours du troisième trimestre de 2022, où le nombre de clients actifs est tombé à 838 964, marquant une baisse de 4,98% par rapport à 2021 (FNAM, 2021).

En ce qui concerne la répartition des financements, 97% des crédits ont été distribués par les quatre principales AMC du pays : Al Amana, Attawfiq, Albaraka et la fondation Ardi. Par ailleurs, la microfinance au Maroc reste largement dominée par le crédit individuel, qui a connu une augmentation constante, tandis que le crédit solidaire a enregistré une baisse progressive.

Sur le plan géographique, 66% des bénéficiaires sont en milieu urbain contre 34% en milieu rural, ce qui souligne la nécessité d'une plus grande inclusion financière dans les zones rurales (FNAM, 2021).

1.2.3. Réseau et sources de financement des AMC au Maroc

Le secteur de microfinance au Maroc repose sur un réseau dense d'institutions et de sources de financement diversifiées, garantissant son expansion et son efficacité. En 2021, le pays comptait 1 620 agences fixes et 110 agences mobiles, ce qui permet aux AMC de couvrir l'ensemble du territoire y compris les zones rurales enclavées.

Les associations de microcrédit opérant au Maroc se distinguent par leur champ d'intervention, qui peut être national, régional ou local. A l'échelle nationale, Al Amana microfinance, Attawfiq Microfinance, la fondation Ardi et Albaraka figurent parmi les principales AMC, offrant une couverture étendue sur l'ensemble du territoire. Ces structures disposent de ressources financières importantes et d'un vaste réseau d'agences leur permettant d'atteindre une large clientèle, notamment dans les zones urbaines et périurbaines, mais aussi en milieu rural.

A niveau plus restreint, certaines associations se concentrent sur des interventions régionales, ciblant des populations spécifiques et adaptées aux particularités économiques locales. C'est le cas de Attadamoune, Al Karama et INMAA, qui opèrent principalement dans certaines régions du pays. Leur approche est souvent plus personnalisée et elles jouent un rôle clé dans le développement économique local en soutenant les micro-entrepreneurs et les petits exploitants agricoles.

Enfin, plusieurs associations de microcrédit ont une portée plus locale, axée sur des territoires bien délimités. Parmi elles, l'Association Ismailia pour le Micro-Crédit (AIMC), l'Association de Microfinance Oued Srou (AMOS), Bab Rizq Jameel (BRJ) et la Fondation du Nord. Ces structures de taille plus modeste sont particulièrement actives dans des communautés rurales ou semi-rurales où elles apportent des solutions de financement adaptées aux besoins des populations locales, souvent exclues des circuits bancaires traditionnels.

Ainsi, la répartition des AMC selon leur envergure permet une complémentarité dans l'offre de services financiers, assurant une couverture équilibrée du territoire et facilitant l'inclusion financière de nombreux bénéficiaires à travers le pays.

En matière de financement, les AMC s'appuient principalement sur deux sources : les fonds propres et l'endettement bancaire. En 2021, les AMC ont accumulé une dette bancaire de 5,3

milliards de dirhams, représentant 69 % de leurs ressources, avec 78% de ces dettes contractées auprès des banques locales. Les fonds propres, quant à eux représentaient 27% du total-passif. Le gouvernement marocain joue également un rôle clé dans le financement des AMC à travers le Fonds Hassan II, qui a soutenu le capital de plusieurs AMC depuis leur création. De plus, la mise en place du fonds Jaida, société anonyme de financement agréée par Bank Al-Maghrib, a permis aux AMC d'accéder à des ressources supplémentaires pour renforcer leurs capacités de prêts.

Cependant, malgré ces sources de financement, la viabilité financières du secteur reste un défi (Adaskou & Hssoune, 2021). En 2021, les AMC ont enregistré une perte cumulée de 65 millions de dirhams, bien que cette perte soit en diminution par rapport aux 246 millions de dirhams de 2020. Cette situation s'explique par la hausse des coûts opérationnels, la pression sur les taux d'intérêt et les risques liés au remboursement des crédits en période de crise économique.

L'évolution du cadre de financement des AMC et l'optimisation de leurs ressources seront déterminantes pour assurer leur pérennité et maximiser leur impact sur l'inclusion financière des population vulnérables, en particulier dans le secteur agricole.

1.3. Apport théorique de la microfinance à l'inclusion financière des petites exploitations agricoles familiales

Ce titre propose une analyse théorique de la manière dont la microfinance contribue à l'inclusion financière des petites exploitations agricoles familiales, en s'appuyant sur trois cadres théoriques majeurs : la théorie de l'agence, la théorie du capital social, la théorie des coûts de transaction et la théorie du signal. Chacune de ces théories offre un éclairage spécifique sur les mécanismes et les obstacles traditionnels à l'accès au crédit pour les populations rurales et marginalisées.

1.3.1. Théorie de l'agence et asymétrie d'information

La théorie de l'agence, développée par (Meckling & Jensen, 1976), met en lumière la relation entre un principal (prêteur) et un agent (l'emprunteur), marquée par une asymétrie d'information. Dans ce cadre, le prêteur, souvent une institution financière, ne dispose pas de toutes les informations nécessaires pour évaluer le risque associé à l'emprunt, ce qui entraîne des coûts d'agence. Cette asymétrie d'information peut conduire à des pratiques telles que le rationnement du crédit, où le prêteur, dans le but de minimiser son risque, impose des critères stricts d'éligibilité, des exigences de garanties élevées, et des délais de remboursement fixes, qui ne correspondent pas toujours aux réalités agricoles. Ces obstacles sont particulièrement

problématiques pour les petites exploitations agricoles familiales, souvent caractérisée par une capacité de remboursement fluctuante, liée aux cycles de production agricoles.

Le phénomène est aggravé par le risque moral perçu par les prêteurs, c'est-à-dire la crainte que les fonds ne soient pas utilisés comme prévu, mais détournés vers des besoins non productifs. Cette perception empêche de nombreux exploitants d'accéder aux crédits nécessaires pour améliorer leur productivité et moderniser leurs pratiques agricoles. Dès lors, l'accès au crédit formel pour ces exploitations est fortement limité par des critères stricts, des exigences de garanties et des délais de remboursement inadaptés aux réalités agricoles (Kodjo et al., 2003).

1.3.2. Théorie du capital sociale et confiance

La théorie du capital social, développée par des auteurs comme Bourdieu (1980), Coleman (1988), Williamson (1981) et Putnam (1993), met en avant l'importance des réseaux sociaux, de la confiance et des normes communautaires dans les relations économiques. Selon cette théorie, les individus qui font partie des réseaux sociaux solides et de groupes de soutien ont généralement une meilleure capacité de remboursement des crédits. Ces réseaux facilitent l'accès à des informations financières, à des conseils et parfois à des ressources financières complémentaires en cas de difficultés, permettant ainsi aux emprunteurs de gérer leurs prêts plus efficacement.

De plus, la confiance au sein de ces réseaux joue un rôle clé. Dans les groupes de solidarité associés aux prêts de microfinance, la confiance mutuelle entre les membres renforce l'engagement à rembourser les crédits à temps, car chaque membre se sent responsable de maintenir la réputation du groupe. Cette dynamique collective permet non seulement de diminuer le risque moral mais aussi de garantir des taux de remboursement élevés. À l'inverse, les exploitants agricoles dépourvus de tels réseaux peuvent avoir des difficultés à gérer leur crédit, ce qui réduit leur capacité à rembourser, en raison du manque de soutien social et financier.

1.3.3. Théorie des coûts de transaction

La théorie des coûts de transaction, introduite par Williamson (1981), explique que les transactions économiques, qu'elles soient marchandes ou non, sont accompagnées de coûts liés à la recherche d'information, à la négociation, à la surveillance et à l'application des contrats. Ces coûts sont particulièrement importants dans les relations entre prêteurs et emprunteurs, où la surveillance des comportements des emprunteurs et la gestion des prêts deviennent des éléments déterminants pour assurer que les fonds soient utilisés conformément aux objectifs convenus. Dans le cas des petites exploitations agricoles familiales, ces coûts peuvent affecter

l'utilisation des crédits, surtout lorsque les fonds sont destinés à des investissements agricoles spécifiques.

Dans ce contexte, les AMC rencontrent des coûts de transaction élevés, notamment en raison du besoin de surveiller l'utilisation des fonds par les emprunteurs et de s'assurer qu'ils sont affectés correctement à des investissements tels que l'achat d'intrants ou la modernisation des équipements agricoles. L'absence de suivi et d'accompagnement approprié renforce ces coûts car sans un soutien adéquat, les emprunteurs risquent de détourner une partie des fonds pour des besoins non liés à la production agricole, comme le remboursement de dettes ou la couverture de dépenses courantes. Ce phénomène est d'autant plus problématique dans les petites exploitations agricoles, où la gestion financière est souvent insuffisante.

En outre, cette situation pousse les prêteurs à imposer des conditions strictes, telles que des garanties élevées et des délais de remboursement rigides, en raison des coûts de surveillance et de l'incertitude concernant l'utilisation des fonds. Cependant, ces conditions peuvent exclure les petits exploitants des circuits financiers formels, les poussant ainsi vers des sources de financement informelles. L'inadéquation entre les exigences des AMC et les réalités des exploitations agricoles familiales entraîne un obstacle supplémentaire au financement durable, réduisant l'impact positif des crédits octroyés.

1.3.4. La théorie du signal

La théorie du signal, développée par Spence (1973), repose sur l'idée que, dans un environnement d'asymétrie d'information, une des parties (l'émetteur) peut envoyer des signaux à l'autre partie (le récepteur) afin de réduire l'incertitude sur sa situation ou ses intentions. Ces signaux peuvent être des actions, des comportements ou des caractéristiques observables, qui permettent à l'autre partie de faire des jugements éclairés. Dans le domaine de la microfinance, la théorie du signal peut expliquer comment les exploitants agricoles envoient des signaux (superficie exploitée, niveau d'instruction et etc..) aux AMC pour attester de leur solvabilité ou de la viabilité de leurs projets.

2. Méthodologie de recherche

Dans cette étude, nous avons mené une enquête de terrain à l'aide d'un questionnaire et d'entretiens semi directifs afin d'examiner l'accès aux services financiers des petites exploitations agricoles familiales dans la province de Chtouka Ait Baha. Cette approche nous permet d'avoir une vision holistique des dynamiques financières du secteur agricole, en intégrant des données empiriques collectées directement auprès des exploitants.

2.1. Présentation de la zone d'étude : province de Chtouka Ait Baha

La province de Chtouka Ait Baha se situe dans la région Souss-Massa et joue un rôle dans l'agriculture marocaine. Elle dispose d'une Surface Agricole Utile (SAU) de 84950 hectares, dont 26880 hectares sont irrigables et 85070 hectares sont des terres bour. L'agriculture y est dominée par les céréales, les cultures maraichères, les agrumes, la production apicole et les cultures fourragères, avec une production annuelle significative. En parallèle, l'élevage constitue une activité économique complémentaire, avec 20200 têtes de bovins, 412700 ovins et 223100 caprins enregistrés en 2020.

Sur le plan démographique, la province compte 417750 habitants, avec une densité de 118 habitants/km². Environ 156910 personnes vivent en milieu urbain, tandis que 260080 résident en zone rurale. L'activité économique repose majoritairement sur l'agriculture et l'élevage, bien que le secteur industriel et les services y soient en développement. Cependant, la région est marquée par des taux de pauvreté et d'exclusion financière supérieurs à la moyenne nationale, ce qui met en évidence la nécessité de développer des solutions de financement adaptées aux réalités locales.

Dans cette perspective, notre étude vise à analyser les modalités d'accès aux services financiers des petites exploitations agricoles familiales dans cette province, en mettant en évidence les obstacles rencontrés et les opportunités offertes par les AMC.

2.2. Méthode de collecte des données

Nous avons réalisé une enquête de terrain auprès des exploitants agricoles de 12 communes de la province de Chtouka Ait Baha, en ciblant principalement les exploitations familiales. Cette enquête avait pour objectif de collecter des informations sur :

- Le niveau de connaissance des agriculteurs concernant les services financiers.
- Leurs besoins et préférences en matière de financement.
- Les principales difficultés rencontrées dans l'accès aux crédits agricoles.
- Les modes de financement adoptés (formels et informels).
- L'impact du microcrédit sur la productivité et la rentabilité des exploitations.

Les données ont été collectées à l'aide de questionnaires structurés et semi-directifs, administrés en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif d'exploitants agricoles. Nous avons pris en compte la diversité des types d'exploitations (superficie, type de culture, niveau d'intégration dans le marché) afin d'assurer une représentativité optimale des résultats.

2.3. Technique d'analyse des données

Pour traiter et interpréter les informations recueillies, nous avons appliqué plusieurs techniques d'analyse adaptées aux différentes natures de données collectées.

2.3.1. Analyse Quantitative

Les données issues des questionnaires ont été traitées à l'aide d'outils statistiques afin d'identifier les tendances générales et les corrélations entre les différentes variables. Pour ce faire nous avons principalement utilisé des statistiques descriptives, qui nous ont permis de présenter de manière claire les taux d'accès aux crédits, les montants empruntés et les conditions d'octroi. Par ailleurs, des analyses croisées ont été effectuées, ce qui nous a permis d'examiner les relations entre certaines variables, tel que le lien entre le niveau d'instruction et l'accès au crédit. Ce processus analytique, tout en apportant des réponses intéressantes, suscite néanmoins quelques interrogations quant à la complexité des dynamiques observées.

2.3.2. Analyse qualitative

L'analyse qualitative de cette étude a été réalisée en s'appuyant sur plusieurs sources d'informations complémentaires. Tout d'abord, l'interprétation des réponses ouvertes des enquêtés a permis d'identifier les perceptions et expériences des exploitants agricoles concernant l'accès aux services financiers. Cette démarche a mis en évidence les freins perçus, les attentes des agriculteurs et leur degré de confiance envers les institutions financières.

Ensuite, l'examen des discours et témoignages recueillis lors des entretiens avec les exploitants a fourni des éléments essentiels pour saisir la représentation qu'ils se font du microcrédit et des institutions financières. Ces récits ont mis en lumière les difficultés rencontrées par les agriculteurs dans leurs démarches de financement, leurs stratégies d'adaptation face aux contraintes économiques et les opportunités perçues pour améliorer leur situation financière. Enfin, cette approche qualitative a ainsi enrichi l'analyse en apportant une dimension humaine et contextuelle aux données quantitatives collectées.

3. Résultats et analyse

La disponibilité d'un financement adéquat est essentielle dans le développement et la durabilité des petites exploitations agricoles familiales. Dans cette section, nous examinons différents aspects liés au financement de ces exploitations, notamment les informations sur les opportunités de crédit, les structures de financement de la production agricole, la proximité et l'inclusion financière, la demande de microcrédit, les montants des crédits accordés, leur utilisation, les conditions d'accès au crédit et le remboursement des prêts. Ces éléments révèlent une importance particulière pour les agriculteurs familiaux, car ils peuvent contribuer à

renforcer leur capacité à investir dans leurs exploitations, à améliorer leurs pratiques agricoles et à augmenter leur production, tout en favorisant leur résilience économique.

3.1. Profil des exploitants agricoles

Notre étude a permis de dresser un profil détaillé des exploitants agricoles familiaux et des AMC opérant dans la région de Chtouka Ait Baha. Les exploitants agricoles présentés se caractérisent par une diversité significative en termes de taille des exploitations, de type de cultures pratiquées et de niveau d'intégration dans les réseaux agricoles locaux. En moyenne, ces exploitants ont une expérience de plus de 10 ans dans le secteur, bien que l'accès à des formations ou des mécanismes de soutien reste limité. La majorité travaille dans des exploitations de petite taille, souvent orientées vers des cultures maraîchères ou céréalières, avec des rendements relativement faibles, en raison de la dépendance aux conditions climatiques et à un accès restreint à des technologies appropriées.

Du côté des AMC, plusieurs types d'acteurs performants sont présents, y compris des institutions formelles ainsi que des financements informels, mais un faible pourcentage d'entre elles proposent un accompagnement personnalisé ciblé. De plus, les AMC localisées sont souvent très concentrées dans les zones urbaines, ne répondant pas toujours efficacement aux besoins spécifiques des exploitants ruraux. En termes de disparités, nous avons constaté qu'il existe une forte variation dans la capacité d'accès aux crédits en fonction de certains critères, tels que le statut de propriétaire foncier, le niveau d'éducation des exploitants ou encore l'adhésion à des groupes de solidarité.

Les exploitants ayant une affinité plus marquée avec les AMC locales bénéficient de conditions plus favorables, tandis que ceux éloignés géographiquement ou issus de milieux moins connectés éprouvent davantage de difficultés à accéder aux financements. Ces constatations montrent qu'une reconfiguration des AMC, tant au niveau de la couverture géographique que des services offerts, est nécessaire pour atténuer les disparités identifiées.

Dans notre étude, le profil des exploitants agricoles des AMC révèle une hétérogénéité marquée tant au niveau socio-économique que structurel, soulignant des disparités notables entre les différentes zones de la province de Chtouak Ait Baha.

D'une part, les exploitants agricoles familiaux se distinguent par des caractéristiques variées. Ils se composent majoritairement d'hommes, et se situent en majorité en rural. Le niveau d'instruction, souvent faible mais présentant de légères variations, influe sur la capacité des agriculteurs à formuler des projets solides et à obtenir des montants de crédit plus conséquents.

Par ailleurs, la superficie exploitée, constitue un autre indicateur pertinent : les exploitations de plus grande taille tendent à recevoir des crédits plus élevés, suggérant une relation directe entre l'ampleur des ressources foncières et l'accès au financement. Ces facteurs combinés illustrent une mosaïque de profils, où les besoins et les capacités de remboursement varient selon les contextes locaux et les ressources disponibles.

D'autre part, le secteur des AMC présent également des disparités importantes. Si plusieurs associations opèrent dans la région, une concentration forte se manifeste autour de quelques grandes structures, telles qu'Al Amana et Attawfiq, qui détiennent une part significative du marché et bénéficient d'une implantation étendue sur l'ensemble des communes étudiées. Ces grandes AMC, dotées de ressources financières et d'une expérience notable, se distinguent par leur capacité à offrir des produits financiers variés. En revanche, les AMC de plus petite envergure, souvent implantée localement, rencontrent des difficultés structurelles qui peuvent limiter leur efficacité et leur capacité à satisfaire la demande de crédit.

L'interaction entre les caractéristiques des exploitants et celles des AMC met en lumière une dynamique complexe. Tandis que certains agriculteurs, grâce à leur profil et à leur appartenance locale, parviennent à accéder plus facilement aux crédits, d'autres se trouvent en marge du système formel, se tournant ainsi vers des sources informelles pour combler leurs besoins financiers. Cette dualité, entre inclusion financière, souligne l'importance d'adapter les dispositifs de microfinance aux réalités diversifiées des exploitants agricoles, afin de réduire les inégalités et de favoriser un développement plus équilibré sur le territoire.

3.2. Accès aux services financiers

La disponibilité d'un financement adéquat est essentielle dans le développement et la durabilité des petites exploitations agricoles familiales. Dans cette section, nous examinons différents aspects liés au financement de ces exploitations

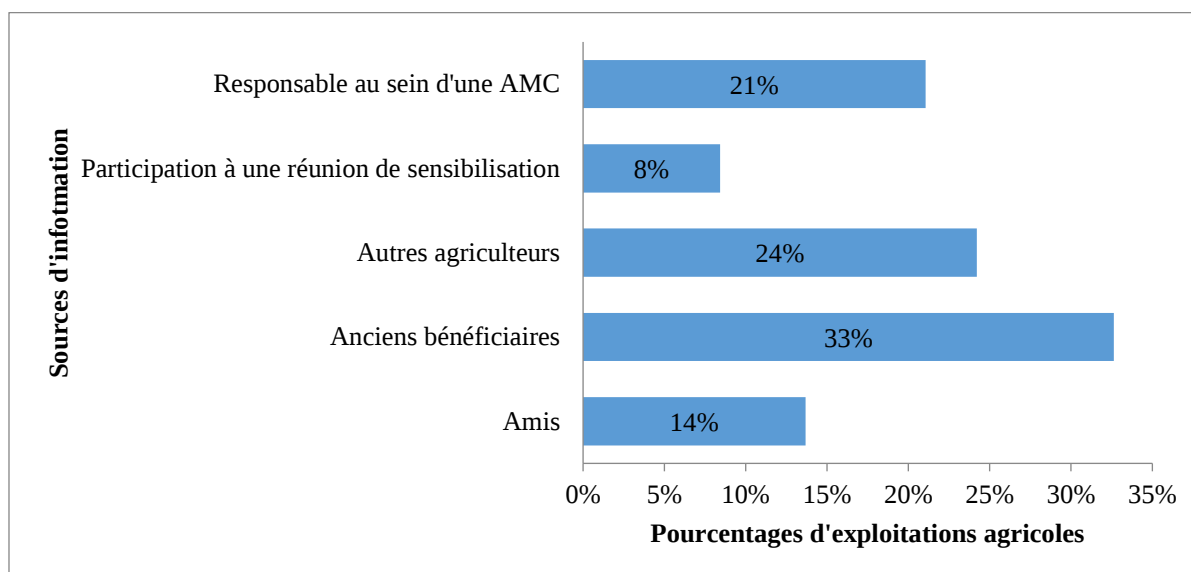
3.2.1. Information sur les opportunités de crédit

L'accès au financement constitue un défi majeur pour les exploitations agricoles familiales de la province de Chtouka Ait Baha. L'enquête menée dans cette étude révèle que seulement 31% des exploitants sont informés des opportunités crédit. Cette faible sensibilisation s'explique en grande partie par l'absence de campagnes de vulgarisation efficaces et la méfiance des agriculteurs envers les institutions financières formelles.

Les exploitants agricoles obtiennent principalement leurs informations sur le crédit à travers cinq sources principales : les anciens bénéficiaires de prêts, d'autres agriculteurs, les agents des AMC, des amis proches, et les réunions de sensibilisation organisées par les coopératives. Les

anciens bénéficiaires jouent un rôle crucial dans la transmission d'information, avec 33% des exploitants déclarant avoir découvert les opportunités de crédit par ce biais. Cependant, les services de vulgarisation agricole, qui devraient être un vecteur essentiel de diffusion d'informations financières, sont devenus moins actifs, réduisant ainsi l'accès des agriculteurs aux renseignements sur les financements adaptés à leurs besoins (Cf. Figure 1).

Figure N°1 : Différentes sources d'informations sur les opportunités de crédit des exploitants agricoles

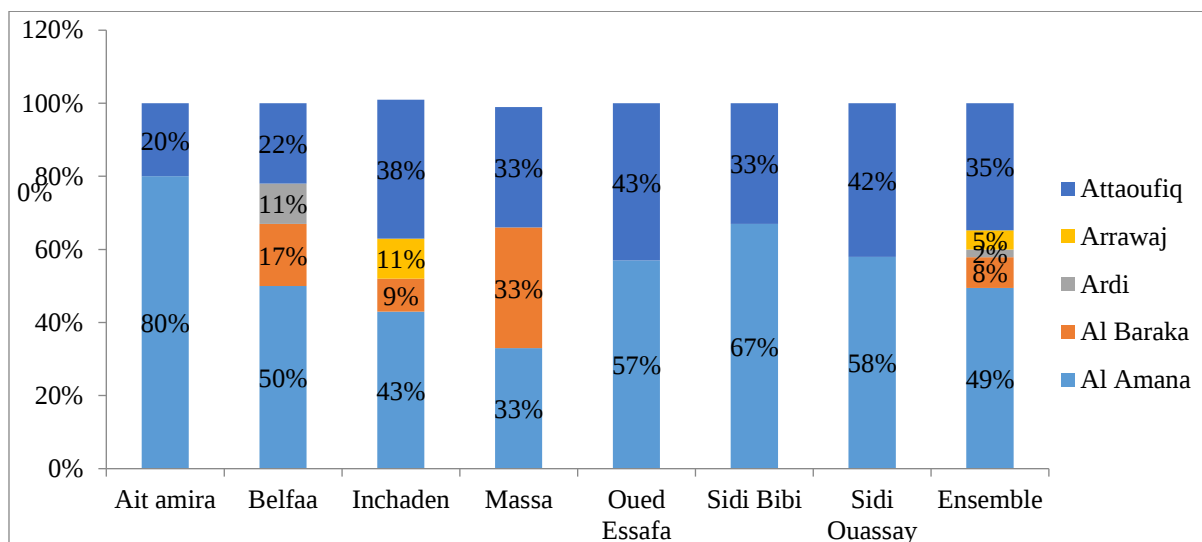


Source : Résultats d'enquête

3.2.2. Typologie des structures de financement agricoles

Dans la province de Chtouka Ait Baha, le financement agricole est assuré par différentes structures, formelles et informelles, qui répondent aux besoins variés des exploitants. Parmi ces structures, les AMC telles qu'Al Amana et Attawfiq occupent une place prépondérante, représentant 84% des crédits formels accordés dans la région. Ces AMC se démarquent par leur flexibilité dans l'octroi de prêts, bien que les montants accordés restent limités et souvent insuffisants pour couvrir les besoins réels des exploitants (Cf. Figure 2).

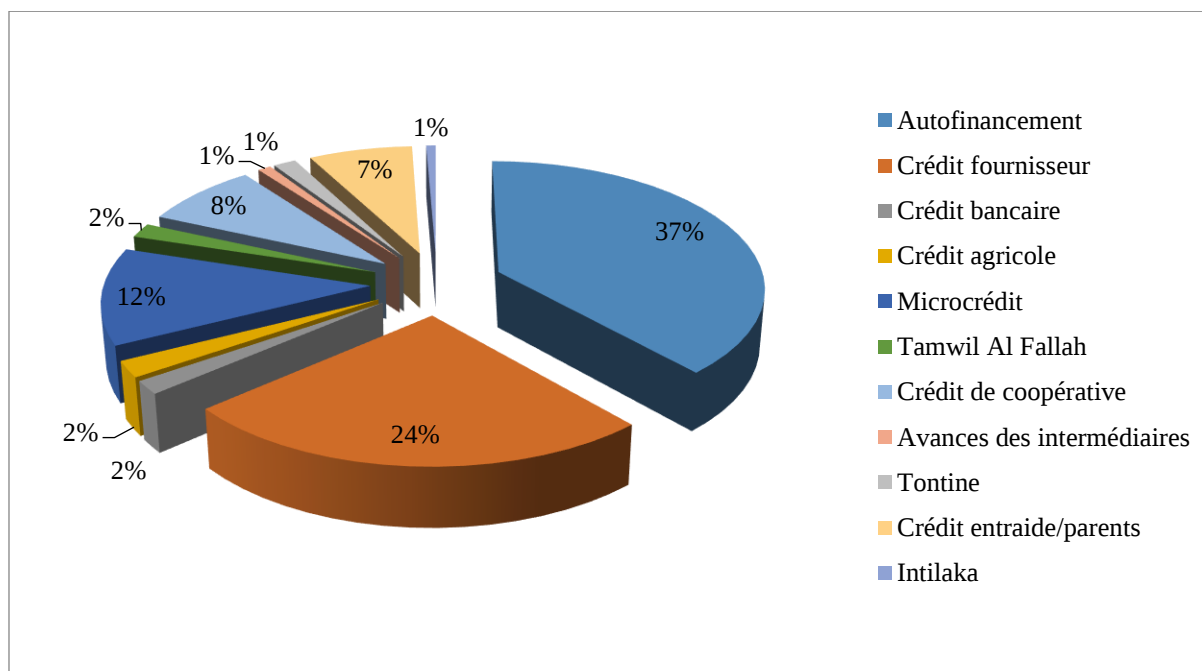
Figure N°2 : La part des associations de microcrédit dont les crédits accordés



Source : Résultats d'enquête

En parallèle, le Crédit Agricole du Maroc (CAM) constitue une autre source de financement formel, bien qu'il soit difficile d'accès en raison des exigences en termes de garanties et de formalités administratives (Cf. Figure 3).

Figure N°3: Différents types de structure de financement des cultures dans les zones d'enquête



Source : Résultats d'enquête

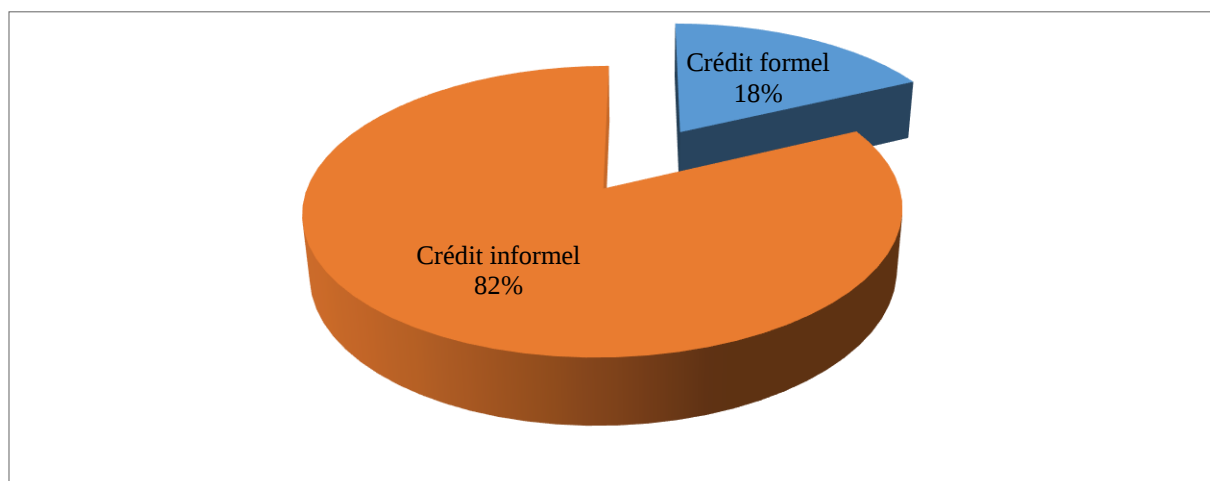
Le financement informel, quant à lui, est dominé par le crédit fournisseur et le crédit entre agriculteurs, qui représentent ensemble 82% des financements obtenus par les exploitants agricoles. Le crédit coopératif, bien que moins courant, joue également un rôle important dans le soutien aux agriculteurs, en facilitant l'accès aux intrants et en servant d'intermédiaire avec les banques.

3.2.3. Poids du crédit informel versus crédit formel

Les résultats de l'étude montrent que le crédit informel demeure la principale source de financement agricole, couvrant 82% des besoins des exploitants. Ce recours massif au crédit informel s'explique par plusieurs facteurs, notamment la facilité d'accès, l'absence d'exigences en matière de garanties et la flexibilité des conditions de remboursement.

A l'inverse, le crédit formel représente seulement 18% des financements obtenus, ce qui témoigne des difficultés rencontrées par les exploitants agricoles pour accéder aux prêts institutionnels. Parmi les principaux obstacles identifiés figurent les taux d'intérêt élevés, les lourdeurs administratives et l'exigence de garanties matérielles, qui limitent fortement l'inclusion financière des petites exploitations (Cf. Figure 4).

Figure N°4 : Contribution des types de structure au financement des exploitations agricoles familiales



Source : Résultats d'enquête

3.2.4. Facteurs influant sur l'accès au crédit

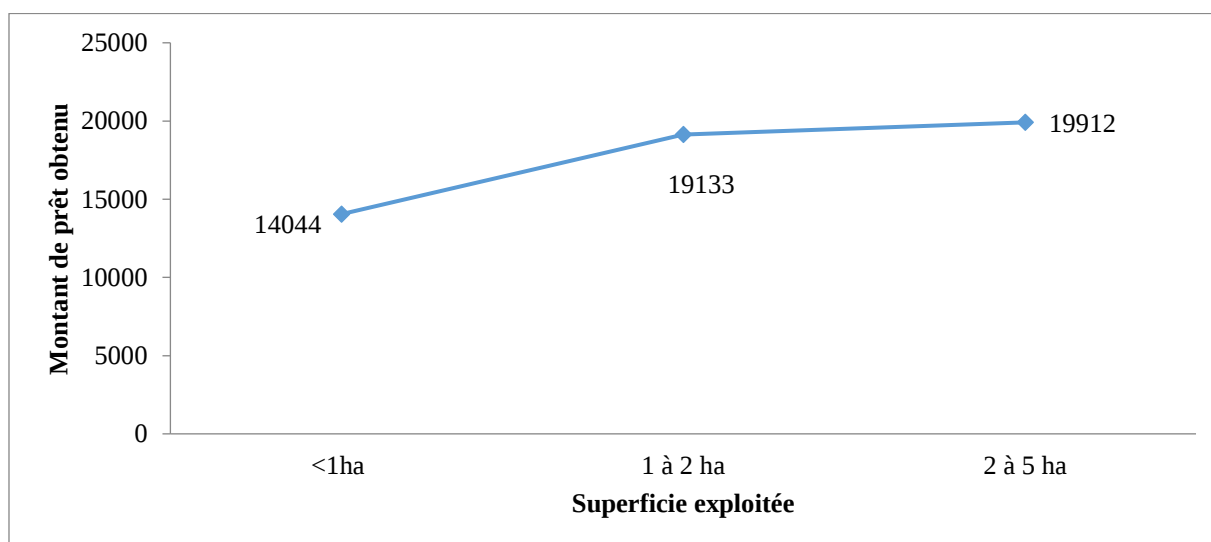
L'accès aux services financiers est influencé par plusieurs facteurs clés, notamment le niveau d'instruction de l'exploitant, la superficie de l'exploitation agricole et les exigences en matière de garanties.

L'étude révèle que les exploitants ayant un niveau d'instruction plus élevé ont un accès facilité aux crédits. En effet, les agriculteurs ayant un niveau universitaire reçoivent en moyenne

500000 DH, contre 3000 DH pour ceux qui n'ont pas suivi d'études. Ce constat souligne l'importance de l'éducation dans la compréhension des procédures de financement et la gestion des relations avec les institutions financières.

La superficie exploitée joue également un rôle déterminant dans l'accès au crédit. Les agriculteurs possédant des terres plus vastes ont davantage de chances d'obtenir des prêts, car ils sont perçus comme moins risqués par les prêteurs. Les données recueillies montrent que les exploitants ayant plus de 5 hectares reçoivent en moyenne 1400444 DH, tandis que ceux possédant moins d'un hectare ne peuvent espérer que des montants bien inférieurs (Cf. Figure 5).

Figure N°5 : Montant de crédit obtenu en fonction de la superficie exploitée par le chef d'exploitation familiale



Source : Résultats d'enquête

Enfin, les garanties exigées constituent un obstacle majeur pour l'obtention de crédits formels. La majorité des AMC requièrent des garanties matérielles ou financières, ce qui complique l'accès au financement pour les exploitants ne disposant pas de titres fonciers ou d'actifs à mettre en gage. Cette contrainte explique en partie pourquoi de nombreux agriculteurs préfèrent recourir au crédit informel, qui repose davantage sur des relations de confiance et des arrangements flexibles.

L'analyse des résultats montre ainsi que le système actuel de financement agricole est inadapté aux besoins des exploitants familiaux, qui peinent à accéder aux crédits formels en raison de contraintes administratives et financières. Afin d'améliorer cette situation, une réforme des conditions d'accès aux crédits agricoles et une meilleure sensibilisation des exploitants aux opportunités de financement apparaissent comme des mesures essentielles à mettre en œuvre.

3.3. Demande et utilisation du microcrédit

3.3.1. Taux de demande de microcrédit par les exploitants agricoles

L'étude révèle que la demande de microcrédit parmi les exploitants agricoles de la province de Chtouka Ait Baha est environ 31%. En revanche, 69% des exploitations n'ont pas sollicité de crédit auprès des associations de microcrédit.

Les résultats montrent également que la demande de microcrédit varie en fonction de la taille de l'exploitation agricole. Les agriculteurs possédant de petites exploitations (moins de 2 hectares) sollicitent davantage de crédit de faible montant, tandis que ceux ayant des superficies plus vastes privilégient des prêts conséquents, souvent octroyés par des institutions bancaires traditionnelles.

3.3.2. Montants des crédits reçus et besoins en fonds de roulement

L'analyse des données indique que les montants des crédits accordés sont souvent insuffisants pour couvrir les besoins en fonds de roulement des exploitations agricoles. La majorité des exploitants ayant bénéficié d'un microcrédit ont reçu un montant moyen de 15000 à 30000 dirhams, alors que leurs besoins en capital pour financer les intrants, l'irrigation et la mécanisation agricole sont bien plus élevés.

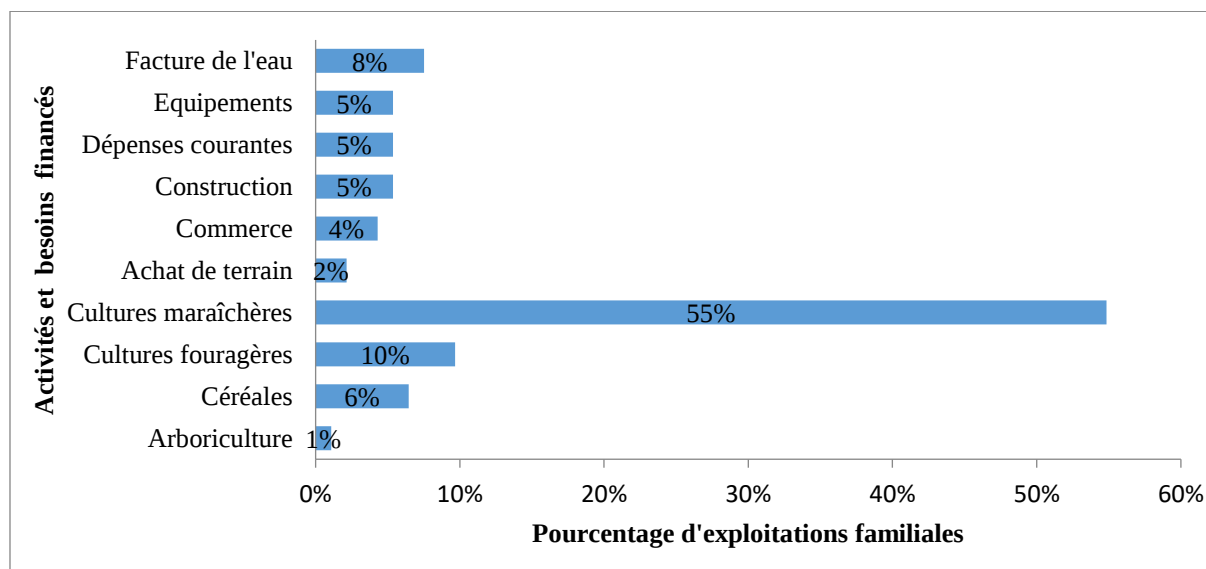
Cette inadéquation entre les montants accordés et les besoins réels contraint de nombreux agriculteurs à rechercher des financements complémentaires via des sources informelles, notamment des prêts familiaux ou l'endettement auprès des fournisseurs d'intrants agricoles.

3.4. Utilisation effective des crédits : affectation initiale vers détournement, taux de remboursement

Initialement, les petites exploitations présentées par les agriculteurs ciblaient principalement des investissements directs dans la production – avec une prédominance pour le financement des cultures maraichères, suivi par d'autres activités telles que les culture fourragères, céréalières, voire l'arboriculture. L'idée première était de soutenir des activités génératrices de revenus, essentielles pour assurer la pérennité et la modernisation des exploitations.

Toutefois, nos résultats révèlent une divergence notable entre le plan initial et l'utilisation effective des crédits. En effet, si une part importante des fonds - environ 55% - est bien dédiée aux activités agricoles prévues, une part non négligeable est détournée vers d'autres usages. Parmi ces réaffectations, on observe que 8% des crédits servent au paiement des factures d'eau, 5% à des travaux de construction, 4% à des activités commerciales et 2% à l'achat de terrains. Au final, près de 25% des exploitations étudiées modifient l'affectation initiale de leur crédit (Cf. Figure 6).

Figure N° 6 : : Activités pour lesquelles le crédit est effectivement utilisé



Source : Résultats d'enquête

Ce détournement des fonds soulève des interrogations sur les raisons sous-jacentes à ces réorientations. Une majorité des agriculteurs (67%) explique ce changement par le constat que le crédit, tel que débloqué, n'était pas exclusivement destiné à des activités génératrices de revenus. Pour eux, ces fonds se transforment parfois en une ressource de trésorerie indispensable pour répondre à des besoins immédiats, comme le règlement de dépenses courantes ou le remboursement d'autres crédits. Par ailleurs, 17% des exploitants font état de l'absence d'un projet clair dès le départ, ce qui les conduits à opter pour des crédits de type solidaire ou à rediriger les fonds vers des utilisation non prévues initialement. Ces éléments témoignent d'un manque de suivi et d'accompagnement des AMC, qui pourraient, le cas échéant, mieux encadrer l'utilisation du crédit. Cette réalité est mise en évidence par la déclaration d'un agriculteur rural dans la commune :

« Au départ, les AMC sont venues me rendre visite sur le terrain et m'ont demandé des détails sur l'activité que je souhaitais financer. Ensuite, j'ai demandé un crédit et je l'ai obtenu sans même qu'on ne me demande si ce crédit était destiné à financer une activité génératrice de revenu. Leur seul souci était le remboursement, et par conséquent, ils se sont basés seulement sur le respect des échéances dans le remboursement des anciens crédits ».

En dépit de ces détournements, l'analyse du remboursement des crédits fournit un éclairage encourageant. Nos résultats indiquent que 81% des bénéficiaire respectent les échéances et parviennent à rembourser intégralement les sommes empruntées. Ce taux de remboursement relativement élevé suggère que, malgré les réaffectations de fonds, la capacité de

remboursement des exploitants reste globalement satisfaisante. Toutefois, 19% des emprunteurs présentent des retards dans leurs paiements, ce qui pourrait être imputé aux difficultés financières engendrées par l'utilisation non conforme des crédits ou par des aléas liés au cycle agricole.

Au final, ces constats illustrent une dualité dans l'usage des crédits : d'une part, ils contribuent bien à financer l'activité agricole lorsque les exploitants s'en servent comme prévu, et d'autre part, ils sont parfois détournés pour palier des besoins immédiats ou pour compenser l'absence d'un projet structuré. Cette situation interroge sur l'adéquation des dispositifs de suivi et sur la pertinence des mécanismes d'accompagnement proposés par les AMC. Il apparaît dès lors indispensable de renforcer le contrôle de l'utilisation des fonds, afin de garantir que l'impact du crédit se traduise concrètement par une amélioration de la productivité agricole et du développement des petites exploitations familiales.

3.5. Condition et obstacles d'accès au crédit

Dans notre analyse, l'accès au crédit pour les exploitations agricoles familiales à une série de critères et de procédures qui révèlent à la fois facilitants et contraignants. Les AMC de microfinance imposent, en effet, des conditions d'éligibilité structurées autour de trois types : les garanties morales (basées sur l'engagement et la réputation au sein de la communauté), les garanties personnelles ou aval, les garanties matérielles, telles que les biens ou équipements. Être natif du village, exercer une activité génératrice de revenus et disposer d'un réseau de solidarité sont ainsi des facteurs valorisés pour accéder aux crédits.

Cependant, ces mêmes critères se transforment fréquemment en obstacles pour un nombre important d'agriculteurs. Ainsi, près de 39% des exploitants estiment que les taux d'intérêts appliqués sont trop élevés, tandis que 25% dénoncent des échéances de remboursement inadaptées aux cycles agricoles, obligeant certains à avancer des fonds avant même d'avoir généré un rendement suffisant. Par ailleurs, l'exigence de fournir des garanties, souvent lourde et contraignante, ainsi que les frais de dossier et la durée imposée du crédit, viennent alourdir la procédure d'accès au financement.

Les perceptions recueillies montrent également une double appréhension du microcrédit : s'il est perçu comme un levier indispensable pour moderniser l'activité agricole, les démarches administratives, notamment les enquêtes de moralité jugées intrusives, et la rigidité des conditions d'octroi, font peser sur les exploitants un sentiment de frustration. Ces contraintes poussent certains à recourir à des financements informels, mieux adaptés à leurs besoins, bien que moins encadrés. Ainsi comme l'a argumenté un agriculteur :

« D'après mes coutumes, les conditions imposées par les AMC sont très contraignantes car elles impliquent de divulguer des informations privées à des étrangers. Les enquêtes minutieuses menées sur chaque détail de ma vie sont également considérées comme une intrusion ennuyeuse. Malgré cela, j'accepte parfois ces conditions car j'ai besoin de ressources financières » Agriculteur à la commune de Belfaa.

En somme, malgré l'existence de conditions facilitatrices (comme l'appartenance locale, et la pratique d'activités génératrices de revenus), les obstacles liés aux taux, aux délais et aux exigences de garanties freinent considérablement l'accès au crédit. Ces constats soulignent la nécessité de revoir et d'ajuster les dispositifs de microfinance pour qu'ils soient davantage alignés avec les réalités et les cycles de production des exploitations agricoles familiales.

Conclusion

Cette étude a permis de mettre en lumière la complexité du financement des exploitations agricoles familiales dans la province de Chtouka Ait Baha. Il apparaît que, bien que les agriculteurs sollicitent des crédits principalement pour soutenir leurs activités agricoles, une part non négligeable des fonds est réorientée vers des besoins immédiats ou imprévus, ce qui, malgré un taux de remboursement global satisfaisant, révèle à la fois la résilience des bénéficiaires et les limites des mécanismes de suivi des AMC. Cette situation met en exergue des dispositifs d'accès au crédit parfois inadaptés aux cycles de production locaux, où les critères stricts d'éligibilité, l'exigence de garanties lourdes et des délais de remboursement mal ajustés entravent une véritable intégration dans le système financier formel.

Les implications de ces constats sont multiples pour le développement rural. D'une part, les AMC jouent un rôle crucial en fournissant des solutions financières alternatives, essentielles pour l'autonomisation des exploitants et la dynamisation de l'économie locale. D'autre part, l'inadéquation entre l'affectation initiale des crédits et leur utilisation réelle interroge sur la viabilité de ces dispositifs et suggère qu'un renforcement de l'accompagnement, une simplification des procédures et une adaptation des offres financières aux réalités du terrain sont indispensables pour stimuler une croissance plus inclusive et durable.

Néanmoins, cette recherche présente certaines limites, notamment en raison de la focalisation sur une zone géographique restreinte, ce qui limite la généralisation des résultats à d'autres contextes ruraux. De plus, l'influence d'éléments contextuels tels que les aléas climatiques ou les dynamiques politiques locales n'a pas été explorée en profondeur. Pour pallier ces limites et approfondir la compréhension des mécanismes en jeu, des études comparatives et des analyses longitudinales seraient pertinentes, afin d'observer l'impact à long terme des politiques d'inclusion financière et de mieux cerner les leviers permettant d'optimiser l'efficacité de la microfinance dans le développement rural.

BIBLIOGRAPHIE

- Adaskou, M., & Hssoune, A. (2021). Les déterminants de la viabilité financière des associations de microcrédit marocaines : Une analyse par données de panel (2003-2017). *African Scientific Journal*, 3(4), 477-477. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5642834>.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 31(1), 2-3.
- Boyé, S., Hajdenberg, J., & Poursat, C. (2009). *Le guide de la microfinance : Microcrédit et épargne pour le développement* (2. éd). Éd. d'Organisation.
- Coleman, J. S. (1988). *Social Capital in the Creation of Human Capital*. The University of Chicago Press, 94, S959-S120.
- FNAM. (2021). Chiffres clés. Fédération Nationale des Associations de Microcrédit. <https://fnam.co.ma>.
- Hssoune, A., & Adaskou, M. (2024a). Le financement des petites exploitations agricoles familiales par les associations de microcrédit : Cas de la province Chtouka-Ait-Baha. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 5(6), Article 6. <https://www.revuefreg.fr/index.php/home/article/view/1628>.
- Hssoune, A., & Adaskou, M. (2024b). Sources et besoins de financement des petites exploitations agricoles familiales : Une analyse par enquête auprès d'un échantillon dans la province de Chtouka Ait Baha. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 5(5), Article 5. <https://www.revuefreg.fr/index.php/home/article/view/1595>.
- Karlan, D., & Goldberg, N. (2007). Impact evaluation for microfinance-review of methodological issues. World Bank Group. <https://policycommons.net/artifacts/1436242/impact-evaluation-for-microfinance/2059266>.
- Kinde, B. A. (2012). Financial sustainability of microfinance institutions (MFIs) in Ethiopia. *European Journal of Business and Management*, 4(15), 1-10.
- Ledgerwood, J. (avec Sustainable Banking with the Poor (Project)). (1999). *Microfinance handbook: An institutional and financial perspective*. World Bank.
- Lelart, M. (2006). De la finance informelle à la microfinance (halshs-00009833). Hal Sciences Humaines et Sociales. <https://shs.hal.science/halshs-00009833>.
- Meckling, W. H., & Jensen, M. C. (1976). Theory of the Firm. Managerial behavior, agency costs and ownership structure, 3(4), 305-360.
- Postelnicu, L., & Hermes, N. (2016). Entrepreneurial success, social capital and microfinance. *Revue de liaison entre le monde de la recherche et le terrain*, 3, 33-35.

Stiglitz, J. E., & Weiss, A. (1981). Credit rationing in markets with imperfect information. *The American economic review*, 71(3), 393-410.

Tehulu, T. A. (2013). Determinants of financial sustainability of microfinance institutions in East Africa. *European Journal of Business and Management*, 5(17), 152-158.

Williamson, O. E. (1981). The economics of organization: The transaction cost approach. *American journal of sociology*, 87(3), 548-577.